

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 2 FEVRIER 2022 -

DELIBERATION

Numéro 22 - 01 - 002

---

### Délibération n° 2 : Les autorisations de programme et les crédits de paiements 2022.

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 21 décembre 2022 s'est réuni le 2 février 2022 à partir de 14 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne, sous la présidence de Madame Marianne DARFEUILLE, Présidente du service départemental d'incendie et de secours de la Loire, afin d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le quorum de l'assemblée était atteint.

#### Présents :

Mesdames Marianne DARFEUILLE – Marie-Jo PEREZ – Fabienne PERRIN – Nicole PEYCELON – Valérie PEYSSELON.

Messieurs Jean-François BARNIER – Jean-François CHORAIN – Pierrick COURBON – Sylvain DARDOULLIER – Philippe DENIS – Pierre DEVEDEUX – Luc FRANCOIS – Gilles GRECO – Henri GROSDENIS – Patrick MADO – Lucien MURZI – Yves PARTRAT – Pierre-Jean ROCHETTE (visioconférence) – Georges ZIEGLER.

#### Excusés :

Madame Sylvie BONNET (pouvoir donné à Marianne DARFEUILLE) – Messieurs Hervé REYNAUD (pouvoir donné à Georges ZIEGLER) – Michel ROBIN.

## Exposé du rapport effectué par la Présidente,

Les autorisations de programme et les crédits de paiement 2022 qui s'y rattachent ont été présentés, conformément au projet de budget, comme suit :

### 1 - Les autorisations de programme et d'engagement et les crédits de paiement en matière immobilière :

📁 Une équipe d'architectes a été désignée en 2021 pour conduire les travaux de restructuration du centre de **Roanne**. L'année 2022 sera consacrée à la définition d'un programme et au lancement des consultations pour les marchés de travaux qui devraient débiter en 2023.

Des crédits de paiement à hauteur de 200 000 € devraient permettre en 2022 de financer toutes ces études, dont les études de sols.

📁 La construction du nouveau centre de **Feurs** et du siège de la compagnie a été votée en 2019. Les études de sol étant terminées, un programme sera défini à partir des orientations définies dans le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR). Le choix du maître d'œuvre devrait intervenir cette année. Des crédits de paiement à hauteur de **30 000 €** sont proposés.

📁 Les travaux du nouveau centre de **Saint Germain Laval**, décidés en 2019, devraient débiter en 2022, après la procédure de choix des entreprises actuellement en cours. Des crédits de paiement à hauteur de **500 000 €** permettraient de financer une partie des travaux qui devraient se terminer en 2023.

📁 Un terrain destiné à la construction du nouveau centre de **Saint Just la Pendue** devrait être prochainement cédé au SDIS par la commune. L'année 2022 devrait être alors consacrée à l'élaboration d'un programme ainsi qu'au choix du maître d'œuvre. Des crédits de paiement à hauteur de **20 000 €** seraient donc suffisants en 2022 pour cette opération.

📁 La construction d'un nouveau centre **La Vallée du Gier** sur la commune de La Grand'Croix a été décidée en 2021. L'élaboration d'un programme ainsi que le choix du maître d'œuvre pourraient également débiter en 2022. Des crédits de paiement à hauteur de **10 000 €** permettraient de lancer cette opération.

📁 Un bâtiment accolé à la caserne de **Firminy** accueillait jusqu'au début des années 2010 les sapeurs-pompiers et leurs familles. Le logement des agents n'est plus envisagé actuellement et le bâtiment en question n'est donc plus occupé. Il pourrait toutefois être restructuré en partie, avec la création de chambres de service pour les agents professionnels et volontaires en situation de garde postée. L'autre partie du bâtiment pourrait quant à elle être cédée à la ville de Firminy.

Une autorisation de programme d'un montant de 600 000 € a été votée en 2021. Les travaux permettant un réaménagement du bâtiment ainsi que sa mise aux normes pourraient être étalés sur deux exercices budgétaires (**300 000 €** en 2022 et 2023).

📁 La restructuration du centre de **Grammond** a été intégrée dans le programme immobilier pluriannuel actuellement en cours, afin d'améliorer les conditions d'accueil des sapeurs-pompiers volontaires. Elle doit permettre l'agrandissement des vestiaires féminins et du local d'alerte, l'aménagement d'une salle de sport, l'amélioration de l'isolation thermique de la remise, ainsi que la création d'un emplacement supplémentaire pour un véhicule.





# Annexe 1 : Les autorisations de programme et crédits de paiement.

Intitulé de l'autorisation de programme	Montant des autorisations de programme	Crédits de paiement utilisés avant 2022	Proposition de crédits de paiement pour 2022	Crédits de paiement à envisager après 2022
<b>Les autorisations de programme et les crédits de paiement en matière immobilière.</b>				
Restructuration du centre de Roanne	8 600 000 €	136 217 €	200 000 €	8 263 783 €
Construction du centre de Feurs	2 200 000 €	7 245 €	30 000 €	2 162 755 €
Construction du centre de Saint Germain Laval	1 000 000 €	26 685 €	500 000 €	473 315 €
Construction du centre de Saint Just la Pendue	900 000 €	2 393 €	20 000 €	877 607 €
Construction du centre de la Vallée du Gier	1 200 000 €	0 €	10 000 €	1 190 000 €
Restructuration des logements à Firminy	600 000 €	0 €	300 000 €	300 000 €
Restructuration du centre de Grammond	300 000 €	0 €	20 000 €	280 000 €
Restructuration du centre de Montrbrison	810 000 €	764 079 €	45 921 €	0 €
Restructuration du centre de La Ricamarie	550 000 €	520 853 €	29 147 €	0 €
<b>Les autres autorisations de programme et crédits de paiement.</b>				
Sécurisation des sites	4 700 000 €	1 415 335 €	3 284 665 €	0 €
Acquisition d'engin d'intervention 2020	2 200 000 €	2 154 846 €	44 132 €	0 €
Acquisition d'engin d'intervention 2021	2 000 000 €	1 747 392 €	252 608 €	0 €
Acquisition d'engin d'intervention 2022	3 200 000 €	0 €	3 200 000 €	0 €
NexSis - Nouveau réseau alerte	2 000 000 €	1 270 000 €	0 €	730 000 €